Cinquante deuxième année. - N ° 123 A Vendredi 29 juin 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1019

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOULOGNE-SUR-MER

Ventes et cessions

454 053 745 RCS Boulogne-sur-Mer.
LILLE EVOLUTION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8000 EUR.
Adresse : 81, boulevard de la Liane, Zone Industrielle, 62360 Saint-Léonard.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Liste des sociétés participant aux opérations: - la société LILLE EVOLUTION, SAS au capital de 8000 €uros, dont le siège social se situe 81 boulevard de la Liane - zone industrielle (62360) St Léonard, immatriculée au Rcs Boulogne sur Mer sous le n° 454 053 745: société absorbée et - la société P.M.N - SAS au capital de 39.000 €uros dont le siège social se situe 19 boulevard du petit Quinquin -centre régional de Transport 1 (59810) Lesquin, immatriculée au Rcs Lille Métropole 434 224 705: société absorbante Actif apporté: 3.791.931,18 €uros Passif: 45 €uros Valeur nette des apports: 3.791.886,18 €uros Rapport d'échange: 1304 actions de 39 €uros chacune de la société P.M.N.pour 500 actions de 16 €uros de la société LILLE EVOLUTION Prime de fusion: 3.741.030,18 €uros imputée du fait de l'annulation par la société P.M.N. de 1000 de ses propres actions et de la réduction de capital corrélative d'une somme de 2.676.795 €uros, ramenant la prime de fusion à 1.064.235,18 €uros Date du projet par SSP: 18/06/2018 Date de dépôt au Rcs Boulogne sur Mer pour la société absorbée: 26/06/2018.